



LESCAR

Service jeunesse

Dossier d'inscription

Vacances de Printemps 2025

Informations concernant le jeune

NOM Prénom	
Date de naissance	
Téléphone	
Établissement scolaire	
PAI / Allergie	
Votre enfant est-il porteur de handicap ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Bénéficiez-vous de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Responsable (1)	Responsable (2)
Nom Prénom	Nom Prénom
Adresse complète	Adresse complète (si différente)
Téléphone portable	Téléphone portable
E-mail	E-mail

Régime allocataire	<input type="checkbox"/> CAF	<input type="checkbox"/> MSA	<input type="checkbox"/> Autre (préciser ci-dessous)
Nom de l'allocataire			
N° allocataire			



La CAF des Pyrénées-Atlantiques verse une subvention aux structures conventionnées telle que la Maison des Jeunes de Lescar. En contrepartie, chaque structure applique un tarif préférentiel aux familles bénéficiaires de l'Aide aux Vacances Enfants, sous réserve qu'elles aient fourni leur justificatif de droits : Attestation de Quotient Familial de janvier 2025 ou courrier « Aide aux vacances enfants - VACAF » (Justificatifs disponibles sur le compte CAF en ligne des bénéficiaires). Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter votre CAF.

Par ailleurs, une aide financière calculée en fonction du Quotient Familial (si inférieur ou égal à 1800€), peut être accordée par la commune aux familles Lescariennes. L'attestation de Quotient Familial (la plus récente) accompagnée d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois doivent obligatoirement être transmis en Mairie (Régie Centrale) ou à regie.centrale@lescar.fr, pour pouvoir en bénéficier.

Les justificatifs sont pris en compte dès réception, sans effet rétroactif.

Visa « Découverte »

Semaine du 22 au 25 avril 2025

Tarifs	Semaine de 4 jours	
	Avec repas	Sans repas
Lescariens	66.00 €	48.00 €
Non-Lescariens	90.00 €	72.00 €

Restauration

Inscription sans repas

Inscription avec repas (préciser)

Standard Végétarien ponctuel Végétarien annuel

Allergie(s) alimentaire(s) (préciser)

Arachide et fruits à coques

Œuf

Poisson, crustacés et mollusques

Autre à préciser :

Pièces complémentaires à fournir

Pour tous

- Pages « Vaccination » du carnet de santé (A fournir uniquement pour une 1^{ère} inscription ou pour mise à jour, si nouveau vaccin reçu).

Pour les Lescariens

- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

Pour les jeunes concernés

- Traitement en cours + PAI / fiche asthme / ordonnance / certificat médical (selon le cas)



Autorisations

Sortie

<input type="checkbox"/> Autorise (autorisons)	<input type="checkbox"/> N'autorise (autorisons) pas
Mon (notre) enfant à rentrer seul à l'issue de la journée (à partir de 17h).	

Droit à l'image

<input type="checkbox"/> Autorise (autorisons)	<input type="checkbox"/> N'autorise (autorisons) pas
--	--

Engagement

Je (Nous) soussigné(e-s), |

Représentant(e-s) légal(e-s-aux) de |

Autorise (autorisons) mon (notre) enfant à participer aux vacances de printemps de la Maison des jeunes. J'ai (nous avons) pris connaissance des conditions de fonctionnement et m'/nous engage(ons) à acquitter les frais correspondants.

Fait à |

Le |

Signature responsable 1	Signature responsable 2